

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Octobre 1895

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse sont depuis la semaine dernière à Paris où les avait précédés de quelques jours S. A. S. le Prince Héritaire.

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés de M. le Comte de Lamotte, chambellan, ont rendu visite vendredi au Président de la République et à M^{me} Félix Faure.

Le Président et M^{me} Faure, accompagnés du général Tournier ont rendu à Leurs Altesses Sérénissimes cette visite le même jour.

Par Arrêté de S. Exc. M. le Gouverneur Général en date du 14 octobre 1895, M^{lle} Lucie Godeck a été nommée surnuméraire téléphoniste au bureau central de Monaco.

Après-demain jeudi aura lieu la rentrée des tribunaux de la Principauté.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée, à la cathédrale, à 10 heures. Elle sera suivie de l'audience solennelle d'usage.

La Société des Bains de Mer a transmis au Comité de la Presse à Paris, une somme de trois mille francs pour être versée à la souscription au profit des soldats français du corps d'expédition à Madagascar.

Elle a aussi fait parvenir trois mille francs à M. le Maire de Nice, pour le bureau de bienfaisance de cette ville.

On procède, tous les soirs, depuis samedi, dans l'établissement des Thermes Valentia, à des essais de lumière électrique.

Médecin autorisé à exercer dans la Principauté :

NOMS et NATIONALITÉ	TITRES ET DIPLOMES	PROFESSION AUTORISÉE
M. Jean MARSAN Monégasque	Docteur en médecine. — Diplômé de la Faculté de Paris ; 22 juillet 1895. — Boulevard du Nord, maison Plissonnier.	Docteur en médecine

Vendredi dernier, la Compagnie des Carabiniers de la Principauté conduisait à sa dernière demeure le carabinier Frédéric Charvet, emporté à l'âge de 61 ans, par une cruelle et longue maladie.

Charvet était estimé de ses chefs et aimé de ses camarades. Entré au service dans l'armée française en 1856, décoré en 1871 de la médaille militaire, puis incorporé dans la gendarmerie, il avait été reçu, en 1878, dans la Compagnie des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime.

M. le chef d'escadron Paul, commandant, et son lieutenant M. de Capella, assistaient à la cérémonie funèbre, ainsi qu'un détachement de gardes d'honneur. Les honneurs militaires ont été rendus au défunt. Des députations de douaniers ayant à leur tête M. Carle, sous-lieutenant ; de sergents

de ville, et de pompiers, avaient pris place dans le cortège.

On ne saurait assez rappeler aux cochers les dangers de l'allure trop vive donnée aux attelages, surtout dans la Principauté. Un sieur Jean-Baptiste Gobino, domestique au service de M. Brun, négociant, rue Grimaldi, en a fait hier l'expérience. Il a renversé sur le boulevard Charles III, près du pont sous rails, une pauvre femme de 60 ans, la nommée Catherine Saloni, demeurant au Cap d'Aglio, qui, portant une énorme corbeille de linge sur la tête, n'avait pu se garer du véhicule conduit par Gobino, dont le cheval allait à un galop très rapide. La femme Saloni, jetée sous les roues, reçut à la jambe droite et à l'avant-bras de légères contusions. Gobino s'est vu dresser, par M. le Commissaire de Police de la Condamine, un procès-verbal pour blessures par imprudence et excès de vitesse. La blessée, conduite par l'agent de police Coulet à la pharmacie Plissonnier, y a été pansée et a pu regagner seule son domicile.

ROWING. — Le *Petit Niçois* d'hier publie les résultats suivants des trois épreuves du championnat de la Méditerranée qui ont été courues dimanche après-midi dans la baie des Anges :

Prix de la Condamine (yoles à un rameur sans barreur) : M. Krouglopoloff, du Club Nautique de Nice, est arrivé premier.

Prix de la Croisette (yoles à deux rameurs avec barreur) : L'équipe Vaccarezza, Ch. Tschirret, (P. Aureglia, barreur) de la Société des Régates de Monaco, a gagné cette course, qui comprenait trois yoles.

Le Prix de la Baie des Anges (yoles à quatre rameurs avec barreur) a été gagné par l'équipe Limousin, Coquart, Nicodémi, A. Navello, du Club de la Voile de Nice.

L'équipe Vaccarezza, Tschirret, J. Baud, A. Médecin, de la Société des Régates de Monaco, est arrivée seconde.

Ces courses, favorisées d'un bout à l'autre par le beau temps, ont commencé à deux heures et se sont terminées vers cinq heures.

Un assez grand nombre de curieux les ont suivies du rivage.

D'autre part, le vapeur *Vent-Debout* a croisé dans la baie durant l'après-midi.

YACHTING. — On annonce d'Angleterre le prochain départ pour la Méditerranée des steam-yachts *Iolanthe* et *Normannia*. Le premier est loué par lord Ardilaun, le second par M. G.-A. Schenley.

On sait que M^{me} Schenley, propriétaire du 5 tonneaux *Flat Fish* est une des « yachting ladies » des plus en vue en Angleterre.

— Le côtre de 5 tonneaux *Blue-Sky*, qui appartenait à M^{lle} Alice Politis, est devenu la propriété de M. Latour, membre de l'Union des Yachts Français.

Blue-Sky, qui reprend son ancien nom de *Maïa* est arrivé récemment à Marseille, qui sera désormais son port d'attache.

— Le yawl de 68 tonneaux *Corsaire*, ex *Corsair*,

à M. le comte d'Hinnisdal, qui vient de faire une longue croisière sur les côtes d'Italie, est arrivé la semaine dernière à Villefranche, où il va désarmer pour la saison d'hiver.

Un des membres du Sport Vélocipédique Monégasque, M. Michel-Ange Ferrero, a gagné le 29 septembre dernier, la médaille d'or dans la course Ivrea-Strambino-Tina-Ivrea, contre 20 coureurs.

Il a parcouru les 26 kilomètres imposés en 43 minutes. M. Ferrero a été vivement félicité par les membres du Veloce Club Eporediese.

La Société Philomathique a l'honneur d'informer les Exposants ayant pris part à la treizième Exposition de Bordeaux 1895, que la distribution des récompenses accordées par le jury international aura lieu le dimanche 20 octobre, dans la salle du Grand-Théâtre, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. MM. les Sénateurs et Députés de la Gironde et les autorités locales rehausseront de leur présence l'éclat de cette cérémonie, à laquelle la Société Philomathique désire donner la plus grande solennité.

Nos lecteurs trouveront à la quatrième page l'horaire du service d'hiver des chemins de fer P.-L.-M. en ce qui concerne notre région. Cet horaire comportera peut-être d'ici au 3 novembre, quelques modifications, mais en tous cas elles ne sauraient être de nature à beaucoup changer l'ensemble des améliorations apportées cette année par la Compagnie, dans les relations du littoral avec Paris et l'Angleterre.

L'examen de notre tableau fait ressortir les points suivants :

1° Le train express n° 13 avait été, l'an dernier, prolongé de Marseille à Nice ; ce prolongement fut très apprécié. Il est maintenu cet hiver, mais on a augmenté de dix minutes son stationnement à Toulon pour le dîner. Cette innovation sera très appréciée par les voyageurs ;

2° Comme nous l'avons dit, l'organisation des correspondances dans la banlieue de Nice est à peu près la même qu'en 1894-95. On n'y remarque que quelques retouches de détail nécessitées par l'expérience. Ainsi le train 311 est avancé au départ de Nice de manière à permettre aux personnes de la banlieue allant à Nice le matin pour affaires, de rentrer à l'heure du déjeuner ;

3° On a réalisé les arrêts des trains 387 (303 nouveau) et 394 à Eze, 321 (349 nouveau) à Beaulieu, 366 (380 nouveau) à Beaulieu et à Villefranche-sur-Mer, 337 à Golfe-Juan-Vallauris, Cagnes, Cros-de-Cagnes, Saint-Laurent-du-Var et Var, arrêts qui ont été réclamés par les populations intéressées.

D'autre part, pour répondre aux désirs qui ont été manifestés de voir établir une arrivée moins tardive à Nice que celle du train 304 (318 nouveau), il est créé le matin un train nouveau (n° 302) arrivant à Nice à 6 h. 5. Toutefois, pour ne pas augmenter les parcours kilométriques de trains,

le train 376 qui faisait double emploi dans la soirée avec le train 382 (386 nouveau) et n'avait qu'une utilisation insuffisante, est supprimé.

Enfin, la municipalité de Nice ayant demandé d'organiser le service de manière à offrir un train de rentrée de Nice sur Cannes aux personnes ayant assisté aux représentations théâtrales de Nice, le train 394 est retardé de 40 minutes environ, il quittera Nice à minuit 15 et arrivera à Cannes à minuit 55.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — M. le vice-amiral Cavalier de Cuverville, ancien préfet maritime à Cherbourg, récemment appelé au commandement de l'escadre de réserve de la Méditerranée, en remplacement de M. le vice-amiral Gervais, a pris officiellement, ce matin, possession de ses fonctions.

Il a arboré son pavillon sur le cuirassé le *Trident*.

Les honneurs réglementaires lui ont été rendus.

La Turbie-sur-Mer. — Le prince Georges, frère de S. M. Nicolas II, empereur de Russie, est attendu prochainement, à la villa des Terrasses, où il passera l'hiver. On sait que le prince est très souffrant depuis quelque temps.

Nous formons des vœux pour que sous notre bienfaisant climat, la santé de l'auguste malade se rétablisse promptement. Il trouvera, parmi nous, l'accueil le plus respectueux et le plus empressé.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le grand événement de la semaine a été l'arrivée à Paris d'une dépêche du général Duchesne, annonçant l'entrée des troupes françaises à Tananarive, et la signature d'un traité qui termine cette guerre pénible où, au dire unanime des journaux de tous les pays, notre armée a fait preuve des qualités supérieures. On s'arrachait, dans les rues et sur les boulevards, les numéros des journaux qui reproduisaient ce document officiel, et immédiatement les Parisiens ont arboré à leurs fenêtres le drapeau tricolore. Les divergences politiques se sont subitement effacées et tous les Parisiens, sans acception de parti, ont rendu un solennel hommage à l'état-major et aux soldats victorieux. On a oublié sur l'heure les fautes commises et les regrettables incidents qui ont retardé cet heureux dénouement. Si le Parlement eut été en séance, il y aurait eu un vote de félicitations enthousiaste. Le Cabinet, grâce à ce succès arrivé à l'heure prévue et annoncée d'avance, n'a plus à craindre les interpellations qui signalent toujours l'ouverture des sessions, et le commerce de Paris, grâce au calme gouvernemental, aura une fin d'année prospère. Il reste à organiser la conquête : ce sera l'affaire de quelques semaines et, vers le commencement de l'année prochaine, les troupes de Madagascar feront leur entrée triomphale en France.

×

Le grand-duc Constantin et la grande-duchesse Elisabeth de Russie ont été reçus à Paris avec enthousiasme, ce qui m'a rappelé l'accueil fait en 1857 à un autre grand-duc Constantin. Les journaux illustrés de l'époque ont publié de grandes gravures représentant l'empereur Napoléon III lorsqu'il a reçu le grand-duc Constantin au bas de l'escalier du palais des Tuileries et reproduisant la magnifique revue de cinquante mille hommes passée au Champ-de-Mars en son honneur. C'est dans cette revue qu'on a vu pour la première fois tous les régiments de la garde impériale réunis : ils étaient venus de Metz, de Nancy, d'Orléans et des environs de Paris. Notre hôte de Russie voyageait pour observer et pour étudier, et aussi pour jouir de la vie parisienne. Il profita de sa première soirée de liberté pour aller au théâtre classique et populaire du gros rire. — « Cela seul prouve, s'écria un chroniqueur de l'époque, que c'est un homme d'esprit ! »

×

Le grand-duc Constantin, qui est aujourd'hui dans notre capitale, est mieux qu'un homme d'esprit : c'est un lettré délicat. Il est président de l'Académie de Saint-Petersbourg et il a demandé à assister à une séance de l'Académie Française. Le directeur de la docte compagnie, M^{sr} le duc d'Aumale, lui en a fait les honneurs et a lu un chapitre remarquable sur l'*Histoire de Condé*. Il a fait très judicieusement allusion à la visite qu'avait faite, en 1782, à l'Académie le comte du Nord, nom sous lequel Pierre-le-Grand a visité Paris.

Les procès-verbaux de l'Académie signalent comme visites de souverains ou de princes de sang royal, celles de

la grande Christine, d'un roi de Danemark voyageant sous le nom de comte de Haga, de Napoléon I^{er}, de l'empereur du Brésil dom Pedro d'Alcantara et du prince Albert, souverain de Monaco.

×

Le grand-duc Constantin a les goûts et les mœurs d'un Parisien, membre d'un de nos grands Cercles. Pierre I^{er} avait des habitudes et des fantaisies qui jureraient un peu avec les façons élégantes de la société du XVIII^e siècle. Peu recherché dans sa tenue, Pierre-le-Grand portait un habit de bourracan, un sabre pendu à un large ceinturon, une petite perruque qui ne dépassait pas le cou et une chemise sans manchettes. Il était grand mangeur, buvait à chaque repas deux bouteilles de vin et une bouteille de liqueur. Il s'était épris d'une telle affection pour le maître d'hôtel du Roi, qu'il avait demandé qu'on le lui envoyât comme ambassadeur à Saint-Petersbourg. C'était une manière particulière de comprendre l'alliance franco-russe.

Au demeurant, ce souverain qui parcourait les magasins, causait avec les artisans, allait goûter la cuisine des Invalides auxquels il donnait des poignées de main et qu'il appelait camarades, était très populaire. Mais il n'aimait pas le faste, et un jour qu'il assistait à une revue de la Maison du Roi, le luxe des uniformes lui déplut tellement qu'il monta à cheval et partit à franc-étrier pour la campagne.

Les historiographes de la cour raffinée d'alors affirment qu'il était peu galant avec les dames. En revanche, il était plein de respect pour nos grands hommes et en apercevant à la Sorbonne le tombeau du cardinal de Richelieu, il s'écria : « Je donnerai la moitié de mon empire à un tel homme pour qu'il m'aide à gouverner l'autre. »

Pierre-le-Grand était très sensible aux attentions délicates qui lui étaient prodiguées. En entrant un jour dans la salle à manger du duc d'Antin, il fut très frappé de voir sous un dais un portrait de la Czarine. — « Il n'y a que des Français, dit-il, qui soient capables de cette galanterie ! »

Et quelques jours après, lorsqu'il visita la Monnaie, on fit frapper sous ses yeux une médaille représentant d'un côté son portrait et de l'autre une renommée avec cette devise : « *Vires acquirit eundo*. » Ce qui était une flatteuse allusion aux connaissances que l'empereur acquerrait dans ses voyages.

On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les Russes ont à se louer de l'hospitalité française.

×

Je ne puis passer sous silence un fait qui a produit la meilleure impression à Paris. Je veux parler de la visite que le Prince et la Princesse de Monaco viennent de rendre à M. et à M^{me} Félix Faure au Palais de l'Élysée. Leurs Altesses Sérénissimes, auxquelles le poste a rendu les honneurs militaires, ont été reçues avec le cérémonial d'usage et dans la même journée, le Président de la République et sa femme se sont rendus chez le Prince et la Princesse de Monaco, à leur hôtel du faubourg Saint-Honoré. Chacune de ces entrevues a duré plus d'une demi-heure. Leur conversation a été des plus cordiales. M. Félix Faure, comme le Prince de Monaco, s'intéresse beaucoup aux choses de la mer ; M^{me} Félix Faure, comme la Princesse, est la bienfaitrice des pauvres. Il y avait entre les Augustes interlocuteurs des sympathies naturelles.

×

Paulo minor.....

Pour finir, nous devons signaler la situation de M. Max Lebaudy, qui fait son service militaire et qu'on fait voyager d'hôpital en hôpital. Il est atteint d'une pneumonie, depuis sa naissance, et ne l'avait soignée que par l'hygiène. Malheureusement les rigueurs du service militaire ne permettent pas de passer l'hiver au pays du soleil et M. Max Lebaudy est très souffrant à l'hôpital du Val-de-Grâce où on vient de le transférer. Si c'était un chasseur ordinaire, il est probable que la commission médicale de réforme lui aurait signé son congé ; mais c'est un millionnaire et on craint les coups de langue. Chacun sait pourtant que l'honorabilité de notre corps médical militaire est au-dessus de toutes les attaques. Après une période d'observation, M. Max Lebaudy sera renvoyé à son corps ou licencié, suivant l'état de ses poumons.

×

Les théâtres vont inaugurer leur saison d'hiver par des premières représentations et des reprises.... beaucoup de reprises. L'Ambigu vient d'en donner une à sensation : l'*As de trèfle* avec M^{me} Félicie Mallet comme protagoniste. Ce qui me rappelle qu'il y a longtemps, lorsqu'elle était encore enfant, la grande artiste débutait à ce même Ambigu dans les *Mohicans de Paris* de Dumas père, où elle jouait un bout de rôle de gamin.

×

Dans sa dernière séance, l'Académie des Beaux-Arts a élu M. Nénot, architecte de la Sorbonne, membre de la

section d'architecture, en remplacement de M. Ancelet, décédé. Les suffrages de ses confrères de l'Institut sont ainsi venus consacrer la confiance témoignée à M. Nénot par S. A. S. M^{sr} le Prince de Monaco.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

L'Hygiène du Voyageur en chemin de fer

Au moment où le mauvais temps d'hiver va ramener chez nous les frileux et les souffrants, nous croyons faire œuvre utile en reproduisant, pour nos lecteurs, les indications suivantes données par le docteur Monin, dans le *Journal de la Santé* :

En voulez-vous, des Congrès ? On en a mis partout. L'un des plus actuels, sinon des plus intéressants, est celui qui va s'ouvrir à Amsterdam, sous la présidence du professeur Snellen, d'Utrecht : le congrès médical des chemins de fer. Il doit réunir tous les hygiénistes qui se préoccupent des questions sanitaires liées à ce mode, aujourd'hui universel, de locomotion.

Toujours vigilante, l'hygiène ne saurait abandonner le voyageur ; *nobiscum peregrinatur, rusticatur*. Surtout quand le séjour en railway doit se prolonger, les préceptes sanitaires ont, ici, leur importance. Malgré leur minutie, il est, je crois, utile de les indiquer, surtout à cette époque de « déplacements et villégiatures ».

Quand on va prendre le train, il faut, d'abord, éviter toute précipitation et s'arranger pour être à la gare un quart d'heure au moins avant le départ : on évitera ainsi l'essoufflement et le retentissement, parfois dangereux, sur le cœur des émotions et du surmenage. On ne risquera pas non plus de se refroidir en s'asseyant dans le wagon, le corps échauffé et en sueur.

Le voyageur sera muni de vêtements chauds, mais larges, afin de favoriser le plus possible la circulation, destinée à être suffisamment entravée par la restriction de l'espace. Les femmes laisseront dans leur valise leur corset et leurs chaussures ajustées. Les deux sexes se muniront de pardessus et de couvertures, en cas de changement brusque de température, si fréquent en wagon.

A cette époque de l'année, il n'est pas inutile de conseiller de choisir toujours au départ, un wagon sis à l'ombre. La chaleur des wagons devient, en effet, insupportable lorsque le soleil a dardé quelque temps ses rayons ardents sur les toitures, d'autant plus que les règlements exigent les vitres fermées dans toute voiture en dépôt. Ne pourrait-on pas, pour éviter cette accumulation trop vive de calorique, adopter un système de wagon à double toit, l'air circulant entre les deux toits ? Ce système amortirait le bruit et préserverait du froid en hiver, de la chaleur en été. Conseillons aussi d'éviter les wagons fraîchement vernis.

Le voyageur en chemin de fer, surtout s'il a l'estomac peu tolérant, doit éviter de charger son tube digestif, que les mouvements de *lacet* (cette miniature du *roulis* maritime) rendent particulièrement impressionnable et disposé aux flatulences et aux nausées. Dans les stations aux buffets, « ces endroits où l'on vend aux gens qui passent des aliments qui ne passent pas », il faut éviter de se faire servir le repas complet : on se bornera à mâcher, lentement, un ou deux plats substantiels, arrosés d'une bonne tasse de thé ou de café.

Il existe un certain nombre de recommandations banales, mais utiles à répéter aux voyageurs, qui les observent rarement : « Je te dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose, et si ce n'étais pas... » je ne te dirai pas, etc., etc. (Molière). S'installer le plus confortablement possible à sa place, le dos tourné à la locomotive, pour éviter le vent et les poussières, ne pas se pencher hors de la portière, pour ne pas recevoir dans les yeux des particules de charbon ; ne pas sortir la tête au passage des ponts et tunnels ; ne pas descendre avant les arrêts complets ; ne pas monter non plus le train étant en marche ; ne jamais traverser les voies sans autorisation préalable des employés. Toutes ces prescriptions appartiennent moins à l'hygiène qu'à la police des voies ferrées... et au bon sens.

La lecture soutenue, en chemin de fer, est très fati-

gante pour la vision. La mobilité incessante des objets extérieurs dont les images viennent se peindre, tour à tour, sur la rétine, impose aux yeux un travail passif suffisant. Il faut donc ne lire que par intervalles, choisir de préférence des livres (*rara avis*) des journaux bien imprimés; ne jamais lire de nuit, même si l'éclairage est suffisant; laisser reposer ses yeux, en les fermant pendant une ou deux minutes tous les quarts d'heure, pendant la lecture.

On évitera tout ce qui peut ajouter à la viciation de l'air du wagon: les fleurs et certains fruits (coings, melon) sont très désagréables, à cet égard, surtout la nuit. Il en est de même de la fumée de tabac et des parfums violents.

Il faut voyager de préférence le jour. Si l'on est forcé de prendre des trains de nuit, l'on s'efforcera de lutter le moins possible contre le sommeil et de s'installer le plus normalement pour dormir. Nous savons que l'appréhension de manquer le train ou ses correspondances angoisse et excite le système nerveux de certains voyageurs. J'en connais même un bon nombre dont la perplexité existe et dure tant qu'ils ne sont pas entièrement familiarisés avec le réseau. Alors seulement ils peuvent trouver la tranquillité morale et goûter le sommeil.

Les personnes nerveuses et malades, souffrent beaucoup des sifflets et des clameurs, ainsi que des chocs, souvent assourdissants, dans les stations. Quant aux vibrations, certains névropathes s'en trouvent plutôt bien: il est de ces malades qui ne sont vraiment paisibles qu'en chemin de fer. Les personnes sujettes au vertige font sagement de ne point contempler d'une manière trop suivie le panorama qui se déroule par la portière des express; c'est à ces personnes que la lecture en chemin de fer sera principalement préjudiciable.

La crainte des collisions disparaît tous les jours avec les perfectionnements apportés au matériel et au personnel, et aussi avec la multiplicité des surveillances et des contrôles. Aujourd'hui, sous la réserve d'accidents inévitables, qui déjoueront toujours les prévisions et les prévoyances humaines, on peut affirmer que la sécurité scientifique des voyageurs est bien près d'être complète. Les dernières statistiques nous prouvent combien le danger d'accident est moindre pour nous, qui montons en wagon, que pour nos ancêtres s'installant dans le coupé d'une diligence.

Aux temps héroïques des messageries, on comptait un blessé sur 30,000 voyageurs, un tué sur 355,000. Aujourd'hui on compte un blessé sur un million et un tué sur 27 millions. Malgré ces faibles chances, il faudrait peut-être exiger plus de précautions pour l'efficacité des secours en cas d'accidents en rase campagne: tout chef de train ne devrait-il pas détenir une boîte de secours complète, avec tout le matériel nécessaire aux blessés? Quant aux attentats contre les voyageurs, ils disparaîtraient complètement si, au lieu de voitures, séparées par de fortes cloisons, on adoptait définitivement le système des railways suisses ou américains, dont tous les wagons communiquent par un couloir central.

A côté de la prévention des accidents, se place celle des maladies. Elle réside entièrement dans les pratiques rationnelles de la désinfection. Les progrès de l'hygiène publique exigent que les surfaces vernies, susceptibles de nettoyage à grande eau, soient multipliées partout dans nos wagons, comme elles le sont dans les « Pullmann » d'outre-mer. Quant aux tapis et housses volantes, ils devraient, ainsi que les oreillers et autres couvertures de louage, être stérilisés à l'étuve de vapeur sèche, une fois par jour si possible. Ces précautions sont surtout indispensables sur les lignes vouées au transport habituel des malades dans les villes d'eaux et stations hivernales: ces lignes ont, plus que les autres, le devoir de remédier aux corruptions et contagions par les miasmes et germes morbides répandus dans le matériel et le milieu aérien.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

PUBLICATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé en date, à Monaco, du seize août mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Monsieur Thérésius GIAUME, marchand boucher, demeurant à Monaco,

Et monsieur Valentin COLOMBAN, négociant en bestiaux, demeurant à Saint-Julien-en-Jarez (Loire),
Ont formé entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation du commerce de boucherie à Monaco et Monte Carlo.

La durée de la Société est de trois années dont première année à l'essai, et ayant commencé à courir le premier octobre courant, pour finir trente septembre mil huit cent quatre-vingt-seize ou trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Le siège social est fixé à Monaco.

La raison et la signature sociales sont *Giaume et Colomban*. Chacun des associés a la signature sociale pour les affaires de la Société seulement.

Les apports faits à concurrence d'une moitié par chacun des associés sont de 20,000 francs, avec faculté de les augmenter suivant les besoins.

En cas de décès de l'un des associés avant l'expiration de la Société, elle sera dissoute de plein droit, mais l'associé survivant pourra conserver la propriété de l'avoir social, à charge de rembourser la part du prédécédé à ses héritiers et représentants, d'après le dernier inventaire social.

Un double dudit acte a été déposé au greffe du Tribunal supérieur de Monaco.

Pour extrait: GIAUME ET COLOMBAN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant ordonnance rendue à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistrée, monsieur Laurent RIBERI, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en les bureaux de monsieur Louis AJANI, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco, s'est rendu adjudicataire d'une maison située à Monaco, quartier de la Rousse, appelée *Maison Marocco*, élevée sur caves, d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ensemble le terrain sur lequel elle est édiflée, d'une contenance approximative de quatre cents mètres carrés, le tout porté au plan cadastral sous partie du numéro 181 de la section B, et confinant: au midi, le pont de la Rousse; à l'est, le lit du vallon; à l'ouest, l'ancienne route et se terminant en pointe au nord, dont la vente a été poursuivie par monsieur Auguste Croco, ayant agi comme syndic de l'union des créanciers de la faillite de monsieur Joseph MAROCCO, demeurant et domicilié à Monaco.

Cette adjudication a eu lieu moyennant le prix principal de *trente mille cent francs*, outre les clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

La grosse de l'ordonnance d'adjudication, dûment transcrite au bureau de la conservation des hypothèques de Monaco, le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 46, numéro 8, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné, en conformité de l'article 2022 du Code Civil, aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Pour extrait: L. VALENTIN.

AVIS DE MESSE

Les familles DE SIGALDI, DE LA LANDE, DE FER, DE MILLO prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de bout de l'an, qui sera dite à l'église Saint-Charles, à Monte Carlo, samedi prochain 19 du courant, à 9 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de

Madame veuve DE MIGIEU
Née MASSA DE SAN ROMAN

APPAREILS A GAZ
MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE
VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, GANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

Vient de paraître:

LE FIGARO ILLUSTRÉ

Octobre 1895 - Troisième année - Deuxième série, n° 67

SOMMAIRE. — *Les croquis du mois*, par Lutécus, illustrations de Trianon. — *Les livres par (T. G.)* — *La chasse à courre*, par Charles de Coynart, illustrations photographiques instantanées en couleurs (*Le rendez-vous, un carrefour en forêt, l'hallali, la curée, etc.*) — *L'équipage*, par Paul Geruzet, illustrations photographiques instantanées en couleurs. (*Equipages et chiens de MM. le marquis de l'Aigle, de Carayon-Latour, G. de Chezelles, de Montaulnin, Madame la duchesse d'Uzès, etc.*) — *Retraite manquée*, par Charles Diguët, illustrations de Jules Géliert. — *La chasse à courre en Grande Bretagne et en Irlande*, par le Captain C.: illustrations photographiques instantanées en couleurs. (*Le comte de Beaufort, Tom Firr et la meute du Quorn, Les beagles du comte Cowley, Daims sur la neige, Badmington House, etc.*) — *Les Chasses de Henri IV*, par Hector de la Ferrière. Reproductions de documents du XVII^e siècle.

Fac-simile de tableaux hors texte en couleurs: *L'oubli de la consigne*, par Gaston Géliert. — *Pincés!* par Paul Geruzet.

Couverture: *Allons messieurs!* par Georges Roux.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-être; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies:

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel):	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte..	{ Ouest..... » 10
	{ Est..... » 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

